

## **AVIS DES SOCIÉTÉS**

### **ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS**

#### **Société Adv e-Technologies « AeTECH »**

03 Rue des Métiers, Charguia II, Z.I Ariana Aéroport 2035 Tunis Carthage

La société AeTECH publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2018 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 01 août 2019. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Nouredine Ben Arbia (Horwath ACF).

**BILAN**  
**AeTECH**  
**Arrêté au 31 décembre 2018**  
**(exprimé en Dinars Tunisien)**

<b>Actifs</b>	<b>Notes</b>	<b>31-déc</b>	
		<b>2018</b>	<b>2017</b>
<b><u>Actifs Non courants</u></b>			
<b>Actifs Immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles		453 398	437 712
Amt : Immobilisations incorporelles		(375 088)	(335 481)
	<b>1</b>	<b>78 310</b>	<b>102 231</b>
Immobilisations corporelles		2 072 044	2 608 830
Amt : Immobilisations corporelles		(1 655 630)	(1 943 376)
	<b>1</b>	<b>416 414</b>	<b>665 455</b>
Immobilisations financières		297 865	286 507
Prov : Immobilisations financières		(206 626)	(206 626)
	<b>2</b>	<b>91 240</b>	<b>79 881</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>585 963</b>	<b>847 566</b>
Autres actifs non courants	<b>3</b>	13 515	23 855
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>599 478</b>	<b>871 422</b>
<b><u>Actifs courants</u></b>			
Stocks		1 236 112	1 863 017
Prov : Stocks		(584 229)	(475 076)
	<b>4</b>	<b>651 884</b>	<b>1 387 941</b>
Clients et comptes rattachés		6 579 610	6 945 963
Prov : Clients et comptes rattachés		(1 612 222)	(1 477 710)
	<b>5</b>	<b>4 967 389</b>	<b>5 468 253</b>
Autres actifs courants		1 265 825	1 301 374
Prov : Autres actifs courants		(74 772)	(61 001)
	<b>6</b>	<b>1 191 053</b>	<b>1 240 374</b>
Placements et autres actifs financiers	<b>7</b>	0	10 719
Liquidités et équivalents de liquidités	<b>8</b>	279 025	227 088
<b>Total des actifs courants</b>		<b>7 089 350</b>	<b>8 334 375</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>7 688 829</b>	<b>9 205 797</b>

**BILAN**  
**AeTECH**  
**Arrêté au 31 décembre 2018**  
**(exprimé en Dinars Tunisien)**

<b>Capitaux propres et Passifs</b>	<b>Notes</b>	<b>31-déc</b>	
		<b>2018</b>	<b>2017</b>
<b><u>Capitaux propres</u></b>			
<i>Capital social</i>		2 223 334	2 223 334
<i>Réserve légale</i>		164 000	164 000
<i>Prime d'émission</i>		2 916 670	2 916 670
<i>Résultats reportés</i>		(7 876 352)	(4 161 905)
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>(2 572 348)</b>	<b>1 142 099</b>
<i>Résultat de l'exercice</i>		(2 287 178)	(3 714 447)
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>9</b>	<b>(4 859 526)</b>	<b>(2 572 348)</b>
<b><u>Passifs</u></b>			
<b><i>Passifs non courants</i></b>			
<i>Emprunts et dettes assimilées</i>	<b>10</b>	157 782	539 372
<i>Provisions pour risques et charges</i>		0	0
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>157 782</b>	<b>539 372</b>
<b><i>Passifs courants</i></b>			
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	<b>11</b>	5 766 588	4 606 890
<i>Autres passifs courants</i>	<b>12</b>	4 198 620	2 223 360
<i>Concours bancaires et autres passifs financiers</i>	<b>8</b>	2 425 364	4 408 523
<b>Total des passifs courants</b>		<b>12 390 573</b>	<b>11 238 772</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>12 548 354</b>	<b>11 778 144</b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>		<b>7 688 829</b>	<b>9 205 797</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
**AeTECH**  
**Période du 1er janvier au 31 décembre 2018**  
**(exprimé en Dinars Tunisien)**

		<b>Du 1er janvier Au 31 décembre</b>	
	<b>Notes</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
<b>Produits d'exploitation</b>			
Produits d'exploitation	<b>13</b>	9 980 708	15 526 246
Autres produits d'exploitation	<b>14</b>	39 789	82 322
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>10 020 496</b>	<b>15 608 568</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Achats consommés	<b>15</b>	8 377 282	14 831 519
Charges de personnel	<b>16</b>	1 692 393	2 140 058
Dotations aux amortissements et aux provisions	<b>17</b>	568 939	490 769
Autres charges d'exploitation	<b>18</b>	1 056 607	1 352 771
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>11 695 221</b>	<b>18 815 117</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>(1 674 724)</b>	<b>(3 206 549)</b>
Charges financières nettes	<b>19</b>	(657 634)	(517 466)
Produits des placements		0	0
Autres gains ordinaires	<b>20</b>	139 122	48 503
Autres pertes ordinaires	<b>21</b>	(71 235)	(2 752)
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>(2 264 471)</b>	<b>(3 678 263)</b>
Impôt sur les sociétés	<b>22</b>	(22 708)	(36 183)
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>		<b>(2 287 178)</b>	<b>(3 714 447)</b>
Eléments extraordinaires		0	0
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>(2 287 178)</b>	<b>(3 714 447)</b>
Effets des modifications comptables (Net d'impôt)		0	0
<b>Résultat net de l'exercice après modifications comptables</b>		<b>(2 287 178)</b>	<b>(3 714 447)</b>

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**  
**AeTECH**  
**Période du 1er janvier au 31 décembre 2018**  
**(exprimé en Dinars Tunisien)**

	<i>Notes</i>	<i>Du 1er janvier</i>	<i>Au 31 décembre</i>
		<b>2018</b>	<b>2017</b>
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
<b>Résultat net après modifications comptables</b>		(2 287 178)	(3 714 447)
<b>Ajustements pour:</b>			
<i>Amortissements et provisions</i>		529 150	408 447
<i>Variation des:</i>			
* <i>Stocks</i>		626 905	22 903
* <i>Créances</i>		371 872	395 639
* <i>Autres actifs</i>		35 550	(447 795)
* <i>Fournisseurs et autres dettes</i>		2 993 810	2 148 513
* <i>Plus ou moins value de cession</i>		(46 153)	(38 500)
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>		<b>2 223 956</b>	<b>(1 225 239)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
<i>Déc. affectés à l'acquisition d'immo. Corp. &amp; incorp.</i>		(56 096)	(408 604)
<i>Enc. affectés à la cession d'immo. Corp. &amp; incorp.</i>		117 100	38 500
<i>Déc. affectés à l'acquisition d'immobilisations financières</i>		(13 059)	(2 350)
<i>Enc. provenant de la cession d'immobilisations financières</i>		1 700	20 939
<i>Charges à répartir</i>		(8 734)	(23 077)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		<b>40 911</b>	<b>(374 592)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
<i>Encaissements provenant des emprunts</i>		0	681 908
<i>Décaissements provenant des emprunts</i>		(242 329)	(637 085)
<i>Variation des intérêts courus sur emprunts</i>		(587)	(4 574)
<i>Variation des financements en devise</i>		(519 320)	455 073
<i>Encaissement provenant des placements</i>		10 670	0
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		<b>(751 566)</b>	<b>495 323</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>1 513 301</b>	<b>(1 104 509)</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>		<b>(3 141 014)</b>	<b>(2 036 505)</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>		<b>(1 627 712)</b>	<b>(3 141 014)</b>

**Schéma intermédiaire de gestion**  
**AeTECH**  
**Pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2018**  
**(exprimé en Dinars Tunisien)**

PRODUITS			CHARGES		SOLDES			
	2018	2017		2018	2017		2018	2017
Revenus	9 980 708	15 526 246	Achats de marchandises consommés	8 377 282	14 831 519			
Autres produits d'exploitation	39 789	82 322						
<b>Production</b>	<b>10 020 496</b>	<b>15 608 568</b>	<b>Achats consommés</b>	<b>8 377 282</b>	<b>14 831 519</b>	<b>Marge commerciale</b>	<b>1 643 215</b>	<b>777 049</b>
Marge commerciale	1 643 215	777 049	Autres charges externes (Hors impôts & taxes)	984 236	1 270 173			
<b><u>Sous total</u></b>	<b>1 643 215</b>	<b>777 049</b>	<b><u>Sous total</u></b>	<b>984 236</b>	<b>1 270 173</b>	<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>658 979</b>	<b>(493 124)</b>
Valeur ajoutée brute	658 979	(493 124)	Impôts et taxes	72 371	82 598			
			Charge de personnel	1 692 393	2 140 058			
<b><u>Sous total</u></b>	<b>658 979</b>	<b>(493 124)</b>	<b><u>Sous total</u></b>	<b>1 764 764</b>	<b>2 222 656</b>	<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>(1 105 785)</b>	<b>(2 715 780)</b>
Excédent brut d'exploitation	(1 105 785)	(2 715 780)	Charges financières	657 634	517 466			
Autres gains ordinaires	139 122	48 503	Dotation aux amortissements & aux provisions	568 939	490 769			
Produits financiers	0	0	Autres pertes ordinaires	71 235	2 752			
			Impôt sur les bénéfices	22 708	36 183			
<b><u>Sous total</u></b>	<b>(966 663)</b>	<b>(2 667 277)</b>	<b><u>Sous total</u></b>	<b>1 320 515</b>	<b>1 047 170</b>	<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>(2 287 178)</b>	<b>(3 714 447)</b>
Résultat des activités ordinaires	(2 287 178)	(3 714 447)	Eléments extraordinaires	0	0			
						<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>(2 287 178)</b>	<b>(3 714 447)</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS

### **I. PRESENTATION DE LA SOCIETE**

La société Advanced e -Technologies, société anonyme résidente, a été constituée le 12 octobre 2001. Le capital initial de la société s'élève à 500.000 DT, divisés en 50.000 actions de 10 dinars chacune.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 juin 2003, le capital a été augmenté de 150.000 DT pour être porté à 650.000 DT et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 juin 2004, a décidé une augmentation de capital de 270.000 DT pour le porter à 920.000 DT et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 21 Mai 2007, a décidé une nouvelle augmentation du capital de 720.000 DT pour le porter de 920.000 DT à 1.640.000 DT et ce par les modalités suivantes :

- Un montant de 184.000 DT, par incorporation de la réserve extraordinaire de 100.000 DT et d'une partie de la réserve légale pour 84.000 DT et ce par création de 18.400 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 dinars chacune à attribuer gratuitement aux actionnaires proportionnellement à leur participation,
- Un montant de 536.000 DT, par apport en numéraire et la création de 53.600 actions nouvelles, de 10 dinars chacune, à souscrire et à libérer en totalité à la souscription par Monsieur Zoubeir Chaieb à hauteur de 36.000 DT, soit 3.600 actions, par les sociétés STB SICAR et STB Invest, respectivement pour 300.000 DT, soit 30.000 actions et 200.000 DT, soit 20.000 actions.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 05 Septembre 2012, a décidé de réduire la valeur nominale de l'action au montant de 1 dinar. Le capital social est devenu composé de 1.640.000 actions d'une valeur nominale de 1 dinars chacune.

La proposition du Conseil d'Administration du 27 Août 2012, approuvée par l'Assemblée Générale extraordinaire du 05 Septembre 2012, d'introduire les actions de la société au marché alternatif de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis a été concrétisée durant l'exercice 2013. En date du 05 février 2013, le Conseil du Marché Financier a accordé son visa au prospectus d'Offre à Prix Ferme et d'Admission au Marché alternatif de la cote de la Bourse des actions de la société.

L'introduction au marché alternatif de la cote de la bourse a été effectuée par la mise sur le marché de 583.334 nouvelles actions d'une valeur nominale de 1 dinars chacune, au prix d'introduction de 6 dinars. La clôture des souscriptions a été réalisée en date du 12 Mars 2013 et le démarrage des négociations des actions nouvelles a été réalisé en date du 05 avril 2013.

La société a pour objet la fourniture, l'installation, la maintenance, le développement et l'intégration des produits, logiciels dans le monde des technologies de la communication de l'Internet, de l'informatique et de bureautique, et d'une façon générale, toutes les opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et à tous les objets annexes et susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement. La société est également un distributeur des produits Ooredoo.

Il est à noter que la société a été créée à la suite de l'achat partiel de l'actif de l'activité EDD d'Alcatel Tunisie.

## **II. DECLARATION DE CONFORMITE**

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions de la loi 96-112 relative au système comptable des entreprises, complétée par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

## **III. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

### **III.1. Unité monétaire**

Les états financiers sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaie étrangère sont convertis au cours de clôture si l'opération n'a pas été dénouée avant l'arrêté des états financiers. Les gains et pertes de change sont imputés aux résultats conformément aux dispositions de la norme comptable n° 15.

### **III.2. Immobilisations**

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif sont immobilisés.

Les immobilisations sont enregistrées à leurs coûts d'entrée. Ils comprennent le prix d'achat et les charges y afférentes : les droits et taxes supportés et non récupérables, les frais de transit, de livraison, de manutention initiale, d'installation ainsi que les frais directs tels que les commissions et courtages.

La valeur récupérable de l'immobilisation est appréciée à la fin de chaque exercice. Lorsqu'elle est inférieure à la valeur nette comptable, elle donne lieu à :

- une réduction de valeur si la dépréciation est jugée irréversible ;
- une provision dans les autres cas.

Les immobilisations sont amorties à compter de leur mise en exploitation sur la base des taux suivants :

- Logiciels (linéaire) 33%



▪ Agencements & aménagements (linéaire)	10%
▪ Équipements de bureau (linéaire)	10-20%
▪ Matériel informatique	33,33%
▪ Matériel de transport	20%
▪ Frais préliminaires	33,33%

Certaines immobilisations dont la valeur est inférieure à D : 200 sont amorties au taux de 100%.

### **III.3. Emprunts**

Le principal des emprunts non remboursés est présenté au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants : Concours bancaires et autres passifs financiers.

### **III.4. Taxe sur la valeur ajoutée**

Les charges et les investissements sont comptabilisés en hors TVA. Les TVA, collectées et récupérables, sont enregistrées dans les comptes appropriés de l'État et les collectivités publiques. En fin de période, le solde de ces comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

### **III.5. Principes comptables pertinents appliqués**

Les états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2018 ont été élaborés en conformité avec les principes comptables généralement admis en Tunisie. Ils ont été établis compte tenu des conventions comptables exigées en la matière dont notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de prudence ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de réalisation des revenus.

## NOTES DU BILAN

### Note 1 : Immobilisations Incorporelles et corporelles

Le tableau de variation des immobilisations entre le 01/01/2018 au 31/12/2018 se présente comme suit :

Rubrique	Valeurs brutes				Solde au 31/12/18	Amortissements				Solde au 31/12/2018	VCN	
	31/12/17	Acquisi°	Mise au rebut	Cession		31/12/17	Dotation	Mise au rebut	Cession		Au 31/12/17	Au 31/12/18
Licences & Logiciels	174 184	7 185	0	0	181 370	(127 653)	(22 940)	0	0	(150 593)	46 531	30 776
Site WEB	7 828	0	0	0	7 828	(7 828)	0	0	0	(7 828)	0	0
Fonds commercial	250 000	0	0	0	250 000	(200 000)	(16 667)	0	0	(216 667)	50 000	33 333
Immobilisations incorporelles en cours	5 700	8 500	0	0	14 200	0	0	0	0	0	5 700	14 200
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>437 712</b>	<b>15 685</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>453 398</b>	<b>(335 481)</b>	<b>(39 607)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(375 088)</b>	<b>102 231</b>	<b>78 310</b>
Constructions	30 793	0	(30 793)	0	0	(11 489)	(1 540)	13 028	0	0	19 305	0
Agencements, Aménagements et installations	367 600	9 569	(260 422)	0	116 746	(248 130)	(26 712)	216 995	0	(57 847)	119 470	58 900
Installation téléphonique	121 506	0	0	0	121 506	(95 450)	(2 911)	0	0	(98 361)	26 056	23 145
Matériel et outillage	97 458	108	0	0	97 566	(87 388)	(6 069)	0	0	(93 457)	10 070	4 109
Matériel de transport	1 267 042	18 660	(11 800)	(274 182)	999 720	(850 968)	(158 300)	10 574	272 982	(725 712)	416 073	274 008
Mobilier, Matériels de bureau	144 192	2 743	0	0	146 935	(128 512)	(4 859)	0	0	(133 371)	15 679	13 564
Matériel informatique	580 240	9 331	0	0	589 570	(521 438)	(25 444)	0	0	(546 881)	58 802	42 689
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>2 608 830</b>	<b>40 411</b>	<b>(303 015)</b>	<b>(274 182)</b>	<b>2 072 044</b>	<b>(1 943 376)</b>	<b>(225 834)</b>	<b>240 598</b>	<b>272 982</b>	<b>(1 655 630)</b>	<b>665 455</b>	<b>416 414</b>
<b>Total des immobilisations</b>	<b>3 046 543</b>	<b>56 096</b>	<b>(303 015)</b>	<b>(274 182)</b>	<b>2 525 442</b>	<b>(2 278 857)</b>	<b>(265 441)</b>	<b>240 598</b>	<b>272 982</b>	<b>(2 030 718)</b>	<b>767 686</b>	<b>494 724</b>

### **Note 2 : Immobilisations financières**

Les immobilisations financières totalisent à la clôture de l'exercice 2018 un montant net de D : 91 240 contre D : 79 881 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<b><i>Libellé</i></b>	<b><i>31/12/2018</i></b>	<b><i>31/12/2017</i></b>	<b><i>Variation</i></b>
Titres de participation GLOBAL TELECOM NETWORKING	200 000	200 000	0
Dépôt et cautionnements	97 865	86 507	11 359
<b><u>Total immobilisations financières brutes</u></b>	<b><u>297 865</u></b>	<b><u>286 507</u></b>	<b><u>11 359</u></b>
Prov : Immobilisations financières	(206 626)	(206 626)	0
<b><u>Total Immobilisations financières</u></b>	<b><u>91 240</u></b>	<b><u>79 881</u></b>	<b><u>11 359</u></b>

### **Note 3 : Autres actifs non courants**

Les Autres actifs non courants qui correspondent à des charges à répartir relatives aux frais d'homologation de produits totalisant à la clôture de l'exercice 2018 un montant net de D : 13 515 contre D : 23 855 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<b><i>Libellé</i></b>	<b><i>Valeur brute 31/12/17</i></b>	<b><i>Charges à répartir</i></b>	<b><i>Résorp° antérieures</i></b>	<b><i>Résorp° 2018</i></b>	<b><i>VCN 31/12/18</i></b>	<b><i>VCN 31/12/17</i></b>
Charges à répartir	95 805	8 734	(71 950)	(19 074)	13 515	23 855
<b><u>Total Autres actifs non courants</u></b>	<b><u>95 805</u></b>	<b><u>8 734</u></b>	<b><u>(71 950)</u></b>	<b><u>(19 074)</u></b>	<b><u>13 515</u></b>	<b><u>23 855</u></b>

### **Note 4 : Stocks**

Les stocks totalisent au 31 décembre 2018 D : 651 884 contre D : 1 387 941 à la fin de l'exercice 2017 et s'analysent comme suit :

<b><i>Libellé</i></b>	<b><i>31/12/2018</i></b>	<b><i>31/12/2017</i></b>	<b><i>Variation</i></b>
Stocks solution	1 106 272	1 084 054	22 217
Stocks distribution	129 840	778 963	(649 122)
<b><u>Total Stocks</u></b>	<b><u>1 236 112</u></b>	<b><u>1 863 017</u></b>	<b><u>(626 905)</u></b>
Provision des stocks	(584 229)	(475 076)	(109 153)
<b><u>Total Stocks</u></b>	<b><u>651 884</u></b>	<b><u>1 387 941</u></b>	<b><u>(736 058)</u></b>

#### **Note 5 : Clients et comptes rattachés**

Les clients et comptes rattachés totalisent au 31 décembre 2018 D : 4 967 389 contre D : 5 468 253 à la fin de l'exercice 2017 et s'analysent comme suit :

<b><i>Libellé</i></b>	<b><i>31/12/2018</i></b>	<b><i>31/12/2017</i></b>	<b><i>Variation</i></b>
Clients ordinaires	4 419 865	4 998 237	(578 372)
Clients douteux	1 769 283	1 568 553	200 730
Clients factures à établir	390 462	379 173	11 289
Effets à recevoir	0	0	0
<b><u>Total clients bruts</u></b>	<b><u>6 579 610</u></b>	<b><u>6 945 963</u></b>	<b><u>(366 353)</u></b>
Prov : Clients douteux	(1 612 222)	(1 477 710)	(134 511)
<b><u>Total Clients et comptes rattachés</u></b>	<b><u>4 967 389</u></b>	<b><u>5 468 253</u></b>	<b><u>(500 865)</u></b>

#### **Note 6 : Autres actifs courants**

Les autres actifs courants totalisent à la clôture de l'exercice 2018 un montant de D : 1 191 053 contre D : 1 240 374 à la fin de l'exercice précédent et s'analysent comme suit :

<b><i>Libellé</i></b>	<b><i>31/12/2018</i></b>	<b><i>31/12/2017</i></b>	<b><i>Variation</i></b>
Personnel à l'actif	12 761	12 676	86
Fournisseurs débiteurs	125 528	58 109	67 419
Opérations sur achats/ventes de cartes	116	0	116
Etat, impôts et taxes à l'actif	797 884	835 650	(37 766)
Charges constatées d'avance	144 209	226 115	(81 906)
Débiteurs divers	185 326	168 825	16 501
<b><u>Total autres actifs courants bruts</u></b>	<b><u>1 265 825</u></b>	<b><u>1 301 374</u></b>	<b><u>(35 550)</u></b>
Provision des autres actifs courants	(74 772)	(61 001)	(13 771)
<b><u>Total Autres actifs courants</u></b>	<b><u>1 191 053</u></b>	<b><u>1 240 374</u></b>	<b><u>(49 321)</u></b>

#### **Note 7 : Placements et autres actifs financiers**

Les Placements et autres actifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2017 à D : 10 719 et se détaillant ainsi :

<b><i>Libellé</i></b>	<b><i>31/12/2018</i></b>	<b><i>31/12/2017</i></b>	<b><i>Variation</i></b>
Actions cotées	0	18 000	(18 000)
Provision des Placements et autres actifs financiers	0	(7 281)	7 281
<b><u>Total Placements et autres actifs financiers</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>10 719</u></b>	<b><u>(10 719)</u></b>

**Note 8 : Liquidités et équivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2018 à D : 279 025 contre D : 227 088 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillant ainsi :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>Variation</i>
Banques(*)	227 232	85 800	141 672
Caisses	11 983	6 549	5 434
Chèques en caisse	18 778	18 778	0
Chèques à l'encaissement	5 334	115 962	(110 628)
Effets à l'encaissement	9 498	0	9 498
Virements internes	6 202	0	6 202
<b>Total Liquidités et équivalents de liquidités</b>	<b>279 025</b>	<b>227 088</b>	<b>51 937</b>

**Note 8 : Concours bancaires et autres passifs financiers**

Les concours bancaires et autres passifs financiers se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>Variation</i>
Crédits de mobilisation	9 000	9 000	0
Échéances à moins d'un an sur emprunts	305 291	285 666	19 626
Échéances à moins d'un an sur crédit-bail	119 636	141 148	(21 513)
Intérêts courus sur emprunts	6 403	6 989	(587)
Financements en devise	78 297	597 617	(519 320)
Virements internes	0	4 823	(4 823)
Banques (*)	1 906 738	3 363 279	(1 456 542)
<b>Total Concours bancaires et autres passifs financiers</b>	<b>2 425 364</b>	<b>4 408 523</b>	<b>(1 983 158)</b>

**(\*) Banques :**

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>Variation</i>
Banque Attijari	169 118	67 059	102 300
Banque BNA	(759 901)	(2 488 353)	1 728 452
Banque AB	(396 106)	(333 747)	(62 359)
Banque BT	(63 228)	(128 085)	64 856
Banque STB	(687 502)	(413 094)	(274 408)
Banque UIB	58 113	18 741	39 372
<b>Total Banques</b>	<b>(1 679 506)</b>	<b>(3 277 479)</b>	<b>1 597 973</b>

## **Note 9 : Capitaux propres**

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>Variation</i>
Capital social	2 223 334	2 223 334	0
Réserve légale	164 000	164 000	0
Prime d'émission	2 916 670	2 916 670	0
Résultats reportés	(7 876 352)	(4 161 905)	(3 714 447)
<b><u>Résultat de l'exercice</u></b>	<b><u>(2 286 938)</u></b>	<b><u>(3 714 447)</u></b>	<b><u>1 427 509</u></b>
<b><u>Total Capitaux propres</u></b>	<b><u>(4 859 286)</u></b>	<b><u>(2 572 348)</u></b>	<b><u>(2 286 938)</u></b>

Les capitaux propres présentent au 31 décembre 2018 un solde négatif de D : 4 859 286 contre un solde négatif de D : 2 572 348 au 31 décembre 2017 et s'analysent comme suit :

Le capital initial de la société s'élève à D : 500 000, divisés en 50 000 actions de 10 dinars chacune. Il a été libéré du quart à la souscription et le reliquat a été libéré au cours de l'exercice 2003.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 juin 2003, le capital a été augmenté de D : 150 000 pour être porté à D : 650 000 et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 24 juin 2004, a décidé d'augmenter le capital social de la société de D : 270 000 pour le porter à D : 920 000 et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 21 Mai 2007 a décidé une nouvelle augmentation du capital de D : 720 000 pour le porter de D : 920 000 à D : 1 640 000 et ce par les modalités suivantes :

- Un montant de D : 184 000, par incorporation de la réserve extraordinaire de D : 100 000 et d'une partie de la réserve légale pour D : 84 000 et ce par création de 18 400 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 dinars chacune à attribuer gratuitement aux actionnaires proportionnellement à leur participation.
- Un montant de D : 536 000, par apport en numéraire et la création de 53 600 actions nouvelles, de 10 dinars chacune, à souscrire et à libérer en totalité à la souscription par Monsieur Zoubeir Chaieb à hauteur de D : 36 000 dinars, soit 3 600 actions, par les sociétés STB SICAR et STB Invest, respectivement pour D : 300 000, soit 30 000 actions et D : 200 000, soit 20 000 actions.
- L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 3 Janvier 2013, a décidé une nouvelle augmentation du capital de D : 583 334 pour le porter de D : 1 640 000 à D : 2 223 334 et ce par l'émission de 583.334 nouvelles actions.

### **Note 10 : Emprunts et dettes assimilées**

Les emprunts et dettes assimilées présentent au 31 décembre 2018 un solde de D : 157 782 contre D : 539 372 au 31 décembre 2017 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>Variation</i>
Emprunts AFD	50 000	100 000	(50 000)
Emprunts STB	4 867	66 354	(61 487)
Emprunts Amen bank	0	150 468	(150 468)
Emprunts Leasing	102 915	222 550	(119 636)
<b>Total Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>157 782</b>	<b>539 372</b>	<b>(381 591)</b>

### **Note 11 : Fournisseurs et comptes rattachés**

Les fournisseurs et comptes rattachés totalisent à la clôture de l'exercice 2018 D : 5 766 588 contre D : 4 606 890 à la fin de l'exercice précédent. Ils se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>Variation</i>
Fournisseurs d'exploitation	3 538 625	2 665 636	872 989
Fournisseurs d'immobilisations	8 832	8 832	0
Fournisseurs, effets à payer	2 159 421	1 977 695	181 726
Fournisseurs, factures & avoirs non parvenues	59 710	(45 272)	104 983
<b>Total Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>5 766 588</b>	<b>4 606 890</b>	<b>1 159 698</b>

### **Note 12 : Autres passifs courants**

Les autres passifs courants s'élèvent à la clôture de l'exercice 2018 D : 4 198 620 contre D : 2 223 360 à la clôture de l'exercice 2017. Ils se détaillent ainsi :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>Variation</i>
Personnel	419 126	286 704	132 422
CNSS et organismes sociaux	626 828	474 665	152 164
Provision pour congés payés	112 926	104 949	7 976
Etat, impôts et taxes (**)	1 373 412	969 384	404 028
Obligations cautionnées	11 401	0	11 401
Charges à payer	332 611	210 929	121 682
Produits constatés d'avance	124 326	121 882	2 444
Créditeurs divers	0	750	(750)
Compte courant Ecotech	1 141 144	0	1 141 144
Clients, créditeurs	56 846	54 098	2 748
<b>Total Autres passifs courants</b>	<b>4 198 620</b>	<b>2 223 360</b>	<b>1 975 261</b>

(\*\*) Les comptes d'Etat, impôts et taxes se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>Variation</i>
Etat, impôts et taxes à payer	81 381	279 091	(197 710)
Dettes échéancier fiscal	1 115 740	559 546	556 194
TVA collectée sur créances non encaissées auprès de l'état	176 290	130 747	45 544
<b>Total Etat, impôts et taxes</b>	<b>1 373 412</b>	<b>969 384</b>	<b>404 028</b>



## NOTES DE L'ETAT DE RESULTAT

### Note 13 : Revenus

Les revenus totalisent au 31 décembre 2018 D : 9 980 708 contre D : 15 526 246 à la fin de l'exercice 2017 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>Variation</i>
Ventes activité distribution	7 988 315	12 814 696	(4 826 381)
Ventes activité solution	1 992 393	2 711 550	(719 157)
<b>Total Produits d'exploitation</b>	<b>9 980 708</b>	<b>15 526 246</b>	<b>(5 545 538)</b>

L'activité Business intelligence (BI) est désormais incluse dans l'activité solution.

### Note 14 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation totalisent au 31 décembre 2018 D : 39 789 contre D : 82 322 à la clôture de l'exercice précédent et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>Variation</i>
Reprise sur provisions des créances	4 285	27 158	(22 873)
Reprise sur provisions des stocks	28 223	54 052	(25 829)
Reprise sur provisions des éléments financiers	7 281	1 112	6 169
<b>Total Autres produits d'exploitation</b>	<b>39 789</b>	<b>82 322</b>	<b>(42 533)</b>

### Note 15 : Achats consommés

Les achats consommés totalisent au 31 décembre 2018 D : 8 377 282 contre D : 14 831 519 à la fin de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>Variation</i>
Achats non stockés	40 127	49 223	(9 096)
Variations des stocks	626 905	22 903	604 002
Achats de marchandises	4 598 322	11 782 570	(7 184 248)
Commission activation de lignes	1 672 179	1 457 341	214 839
Commission de recharges	1 439 748	1 519 482	(79 734)
<b>Total Achats consommés</b>	<b>8 377 282</b>	<b>14 831 519</b>	<b>(6 454 238)</b>

### **Note 16 : Charges de personnel**

Les charges du personnel totalisent au 31 décembre 2018 D : 1 692 393 contre D : 2 140 058 fin 2017, elles se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>Variation</i>
Traitements et salaires	1 390 090	1 701 945	(311 855)
Charges sociales	217 167	272 356	(55 189)
Charges assurance groupe	20 489	48 274	(27 785)
Autres charges de personnel	27 469	60 985	(33 516)
Congés payés	37 178	56 497	(19 320)
Transfert de charges sur frais de personnel	0	0	0
<b>Total Charges de personnel</b>	<b>1 692 393</b>	<b>2 140 058</b>	<b>(447 665)</b>

### **Note 17 : Dotations aux amortissements et aux provisions**

Les dotations aux amortissements et aux provisions totalisent au 31 décembre 2018 D : 568 939 contre D : 490 769 à la fin de l'exercice précédent. Elles se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>Variation</i>
Dotations aux amortissements des immobilisations incorp	39 607	31 782	7 825
Dotations aux amortissements des immobilisations corp	225 834	253 417	(27 582)
Dotations aux provisions des stocks	137 375	0	137 375
Dotations aux résorption des charges à répartir	19 074	33 435	(14 361)
Dotations aux provisions des créances	147 049	172 135	(25 086)
<b>Total Dotations aux amortissements et aux provisions</b>	<b>568 939</b>	<b>490 769</b>	<b>78 170</b>

### **Note 18 : Autres charges d'exploitation**

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à la clôture de 2018 à D : 1 056 607 contre D : 1 352 771 à la fin de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>Variation</i>
Services extérieurs	492 836	504 151	(11 316)
Autres services extérieurs	491 400	766 021	(274 621)
Impôts et taxes	72 371	82 598	(10 227)
<b>Total Autres charges d'exploitation</b>	<b>1 056 607</b>	<b>1 352 771</b>	<b>(296 164)</b>

- Les services extérieurs totalisent D : 492 836 au 31 décembre 2018 contre D : 504 151 au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>Variation</i>
Charges locatives et de copropriétés	295 881	289 725	6 157
Entretiens et réparations	86 659	102 808	(16 390)
Assurances	85 946	69 267	16 679
Frais de formation	19 515	33 327	(13 812)
Sous-traitance	135	0	135
Divers services extérieurs	4 701	9 024	(4 324)
<b>Total Services extérieurs</b>	<b>492 836</b>	<b>504 151</b>	<b>(11 556)</b>

- Les autres services extérieurs totalisent D : 491 400 au 31 décembre 2018 contre D : 766 021 au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>Variation</i>
Honoraires	56 912	109 537	(52 625)
Dons et subventions	7 300	6 081	1 219
Publicité	43 815	221 678	(177 863)
Transports et déplacements	145 230	154 899	(9 669)
Voyages, missions et réceptions	23 413	66 181	(42 768)
Frais de PTT	92 078	112 593	(20 515)
Services bancaires	100 153	72 554	27 599
Jetons de présence	22 500	22 500	0
<b>Total Autres services extérieurs</b>	<b>491 400</b>	<b>766 021</b>	<b>(274 621)</b>

- Les impôts et taxes totalisent D : 72 371 au 31 décembre 2018 contre D : 82 598 au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>Variation</i>
TFP	22 798	28 469	(5 672)
FOPROLOS	11 358	14 235	(2 876)
TCL	7 007	7 010	(4)
Taxe de circulation	17 339	18 676	(1 337)
Contribution sociale de solidarité	300	0	300
Autres droits et taxes	13 569	14 208	(639)
<b>Total Impôts et taxes</b>	<b>72 371</b>	<b>82 598</b>	<b>(10 227)</b>

### **Note 19 : Charges financières nettes**

Les charges financières nettes totalisent au 31 décembre 2018 D : 657 634 contre D : 517 466 à la fin de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>Variation</i>
Charge d'intérêts	363 812	264 202	99 610
Pénalité de retard	107 331	108 905	(1 574)
Pertes de change	203 882	147 203	56 679
Gains de change	(17 392)	(2 844)	(14 548)
<b>Total Charges financières nettes</b>	<b>657 634</b>	<b>517 466</b>	<b>140 168</b>

### **Note 20 : Autres gains ordinaires**

Les autres gains ordinaires totalisent au 31 décembre 2018 D : 139 122 contre D : 48 503 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>Variation</i>
Produit net sur cession d'immobilisations	117 100	38 500	78 600
Gains sur éléments non récurrents	22 022	10 003	12 019
<b>Total Autres gains ordinaires</b>	<b>139 122</b>	<b>48 503</b>	<b>90 619</b>

### **Note 21 : Autres pertes ordinaires**

Les autres pertes ordinaires totalisent D : 71 235 à la fin de 2018 contre D : 2 752 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>Variation</i>
Pertes diverses	62 417	0	62 417
Autres pertes sur éléments exceptionnels	8 818	2 752	6 066
<b>Total Autres pertes ordinaires</b>	<b>71 235</b>	<b>2 752</b>	<b>68 483</b>

### **Note 22 : Impôt sur les sociétés**

L'impôt sur les sociétés totalise D : 22 708 à la fin de 2018 contre D : 36 183 à la clôture de l'exercice précédent :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>Variation</i>
Impôt sur les sociétés	22 708	36 183	(13 476)
<b>Total Impôt sur les sociétés</b>	<b>22 708</b>	<b>36 183</b>	<b>(13 476)</b>

## NOTES DE L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

### Note 23 : Trésorerie

Au 31 décembre 2018, la trésorerie totalisait D : -1 627 472 contre D : -3 141 014 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>Variation</i>
Valeurs à l'encaissement	33 609	134 740	(101 130)
Banques créditrices	227 232	85 800	141 672
Caisses	11 983	6 549	5 434
Virements internes	6 202	(4 823)	11 024
Banques débitrices	(1 906 738)	(3 363 279)	1 456 542
<b><i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i></b>	<b><i>(1 627 712)</i></b>	<b><i>(3 141 014)</i></b>	<b><i>1 513 542</i></b>

## NOTES COMPLEMENTAIRES

### Note 24 : Engagements hors bilan

La société AeTECH a contracté les emprunts suivants :

- Un crédit de restructuration AFD de la STB en 2013 pour un montant de 400 000 DT remboursable sur 10 ans avec deux ans de grâce. La société a donné un nantissement sur son fonds de commerce, l'ensemble du matériel servant à l'exploitation dudit fond, et l'ensemble du matériel de transport se trouvant dans ce fonds et ce pour fond l'ensemble des crédits visés ci-dessus.
  
- Un crédit de consolidation STB de 200 000 DT en février 2017 remboursable sur trois ans. Pour sûretés et garantie du remboursement :
  - Hypothèque en Rang Utile de la totalité de la propriété de Mr Zoubeir CHAIEB sise à Megrine d'une superficie de 994m2 objet du titre foncier N°11965 Ben Arous ;
  - Hypothèque en Rang Utile de la totalité de la propriété de Mr Zoubeir CHAIEB sise à l'Ariana d'une superficie de 472m2 objet du titre foncier N°6251 Ariana ;
  - Nantissement en rang utile de l'ensemble des éléments corporels et incorporels composants le fonds de commerce et d'industrie de AeTECH sis à la ZI Ariana Aéroport, la Charguia II, 29 rue des entrepreneurs ;
  
- Un emprunt Amen Bank en octobre 2016 pour 500 000 DT remboursable sur 3 ans. Mr Zoubeir CHAIEB a donné son aval et cautionnement solidaire pour toutes les sommes provenant du contrat de prêt.

Par ailleurs, AeTECH a reçu les garanties suivantes au titre de ses crédits de gestion :

Banque	Crédits de gestion	Garanties reçues
<b>BNA</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Facilité de caisse de 500 000 DT à échéance le 31/05/2017 et non renouvelé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nantissement sur le fonds de commerce et matériel</li> <li>• Acte de caution solidaire souscrit par Mr CHAIEB ZOUBEIR à hauteur du concours susvisé</li> </ul>
<b>STB</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• FC : 200mD</li> <li>• EC : 80mD</li> <li>• AV/CNC ou factures : 70% du montant des décomptes ou factures avec plafond 350mD</li> <li>• Accréditifs &amp; financement en devise : 200mD</li> <li>• Aval et cautions : 350mD</li> <li>• Obligations cautionnées : 40mD</li> <li>• validité du contrat au 31/08/2018</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Caution hypothécaire de Mr CHAIEB ZOUBEIR en rang utile sur la totalité de sa propriété sise à Megrine d'une superficie de 994m2 objet du titre foncier N°11965 Ben Arous.</li> <li>• Caution hypothécaire de Mr CHAIEB ZOUBEIR en rang utile sur la totalité de sa propriété sise à l'Ariana d'une superficie de 472m2 objet du titre foncier N°6251 Ariana</li> <li>• Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et matériel de la société AeTECH sis à la ZI Ariana Aéroport, la Charguia II, 29 rue des entrepreneurs</li> <li>• Caution solidaire et personnel de Mr CHAIEB ZOUBEIR</li> </ul>
<b>Amen Bank</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Découvert en compte : 300mD</li> <li>• Escompte LC Refinancement : 460mD</li> <li>• Renouvellement du 16/06/2016.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Caution solidaire de Mr CHAIEB ZOUBEIR en vertu des actes sous seing privé du 18/07/2012 et du 23/05/2014</li> </ul>

## **Note 25 : Opérations avec les parties liées**

### **Identification des parties liées :**

Les parties liées de la société AeTECH sont les sociétés « Tuniphone » et « Eco Tech Immobilière » dont le gérant et principal associé est Mr Zoubeir CHAIEB président directeur général de la société AeTECH.

### **Transactions et soldes avec les parties liées autres que les dirigeants de la société :**

- Les ventes réalisées courant 2018 avec le client Tuniphone totalisent un montant de 113 476 DT TTC.
- Les créances sur Tuniphone comptabilisées par AeTECH au 31 décembre 2018 s'élèvent à 2 432 580 DT.
- Les achats réalisés courant 2018 auprès du fournisseur Tuniphone totalisent un montant de 1 293 648 DT TTC.
- Le fournisseur Tuniphone est débiteur au 31 décembre 2018 pour un montant de 14 831 DT.
- La société AeTECH a signé un contrat de location en date du 25 novembre 2012 avec la société Eco Tech Immobilière pour la location du siège situé à rue des entrepreneurs, Charguia 2, pour un montant mensuel de 13 550 DT avec une augmentation annuelle de 5%. La location a été consentie initialement pour la période allant du 25/11/2012 au 24/11/2014 et a été reconduite tacitement. Le montant du loyer passé en charge pour l'année 2018 est de 186 658 DT HT. Le contrat a été interrompu à la date du 30/11/2018.
- La dette fournisseurs envers Ecotech au 31/12/2018 s'élève à 669 588 DT.
- Le compte courant de la société Ecotech, comptabilisé parmi les passifs de AeTECH, s'élève à un montant de 1 141 144 DT.

### **Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants :**

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

La rémunération annuelle du Président Directeur Général a été fixée par décision du conseil d'administration du 26 juin 2002. Elle s'élève à la somme annuelle brute de 144 000 DT.

La rémunération annuelle du Président Directeur Général a droit à une prime d'intéressement annuelle variable calculée à raison de 0,25% du chiffre d'affaires et 10% du résultat brut d'exploitation, et ce en vertu de la décision du conseil d'administration tenu le 03 juin 2006. Cette prime a été évaluée au cours de l'exercice 2018 à 24 952 DT.

L'administrateur salarié perçoit un salaire mensuel brut de 12 272 DT et bénéficie d'une voiture de fonction avec prise en charge des frais y afférents.

**Note 26 : Contrats de leasing**

A la date de clôture, les échéances à moins d'un an totalisent un montant de D : 119 636 et les échéances à long terme à D : 102 915.

Le détail des engagements Leasing de la société AeTECH est présenté dans le tableau suivant :

Antériorité	Libellé	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an	Valeur comptable au 31 décembre 2018
Ancien	Contrat de leasing LM n°0617 990	37 208	0	37 208
Ancien	Contrat de leasing LM n°0686 080	29 243	7 755	36 998
Ancien	Contrat de leasing LM n°01117730	38 871	57 390	96 261
Ancien	Contrat de leasing LM n°01120470	4 903	13 284	18 187
Ancien	Contrat de leasing LM n°01120480	9 410	24 487	33 896
<b>Total</b>		<b>119 636</b>	<b>102 915</b>	<b>222 550</b>

**Note 27 : Emprunts**

A la date de clôture, les échéances à moins d'un an totalisent un montant de D : 305 291 et les échéances à long terme à D : 54 867.

Le détail des emprunts de la société AeTECH est présenté dans le tableau suivant :

Antériorité	Libellé	Montant	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an	Valeur comptable au 31 décembre 2018
Ancien	Crédit de restructuration AFD	400 000	50 000	50 000	100 000
Ancien	Crédit Amen Bank	500 000	193 804	0	193 804
Ancien	Crédit STB CMT	200 000	61 487	4 867	66 354
<b>Total</b>			<b>305 291</b>	<b>54 867</b>	<b>360 158</b>

**Note 28 : Résultat par action**

Libellé	2 018	2 017	2 016	2 015
Résultat d'exploitation en DT	(1 674 724)	(3 206 549)	(1 245 325)	(352 243)
Résultat avant impôt	(2 264 471)	(3 678 263)	(1 558 132)	(1 186 273)
Résultat Net	(2 287 178)	(3 714 447)	(1 558 132)	(1 217 364)
Capital social	2 223 334	2 223 334	2 223 334	2 223 334
Valeur nominale en DT	1,000	1,000	1,000	1,000
<i>Résultat d'exploitation par action en DT</i>	<i>(0,753)</i>	<i>(1,442)</i>	<i>(0,560)</i>	<i>(0,158)</i>
<i>Résultat avant impôt par action</i>	<i>(1,019)</i>	<i>(1,654)</i>	<i>(0,701)</i>	<i>(0,534)</i>
<i>Résultat Net par action en DT</i>	<i>(1,029)</i>	<i>(1,671)</i>	<i>(0,701)</i>	<i>(0,548)</i>



**Note 29 : Tableau de variation des capitaux propres**

Libellé	Capital social	Réserves légalés	Résultats reportés	Prime d'émission	Résultat de l'exercice	Total
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2015</b>	<b>2 223 334</b>	<b>164 000</b>	<b>(2 403 095)</b>	<b>2 916 670</b>	<b>(1 217 363)</b>	<b>1 683 546</b>
Affectation du résultat 2015 (AGO du 14/10/2016)	0	0	(1 217 363)	0	1 217 363	0
Résultat au 31 décembre 2016	0	0	0	0	(541 447)	(541 447)
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2016</b>	<b>2 223 334</b>	<b>164 000</b>	<b>(3 620 458)</b>	<b>2 916 670</b>	<b>(541 447)</b>	<b>1 142 099</b>
Affectation du résultat 2016 (AGO du 22 juin 2017)	0	0	(541 447)	0	541 447	0
Résultat au 31 décembre 2017	0	0	0	0	(3 714 447)	(3 714 447)
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2017</b>	<b>2 223 334</b>	<b>164 000</b>	<b>(4 161 905)</b>	<b>2 916 670</b>	<b>(3 714 447)</b>	<b>(2 572 348)</b>
Affectation du résultat 2017 (AGO du 28/12/2018)	0	0	(3 714 447)	0	3 714 447	0
Résultat au 31 décembre 2018	0	0	0	0	(2 287 178)	(2 287 178)
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2018</b>	<b>2 223 334</b>	<b>164 000</b>	<b>(7 876 351)</b>	<b>2 916 670</b>	<b>(2 287 178)</b>	<b>(4 859 526)</b>

**Note 30 : Note sur le contrôle fiscal**

La société a fait l'objet un contrôle fiscal approfondi sur les éléments suivants :

Nature de l'impôt	Période concernée
Impôt sur les sociétés (IS)	01/01/2012 au 31/12/2015
Acomptes provisionnels	01/01/2013 au 31/12/2015
Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)	01/01/2013 au 31/12/2015
Retenue à la source	01/01/2013 au 31/12/2015
Taxe Formation Professionnelle (TFP)	01/01/2013 au 31/12/2015
Fond pour la promotion des logements aux salariés (FOPROLOS)	01/01/2013 au 31/12/2015
La taxe sur les établissements à caractère industriel, commercial ou professionnel (TCL)	01/01/2013 au 31/12/2015
Droits de Timbres	01/01/2013 au 31/12/2015
Prélèvements au profit de la caisse générale de compensation	01/01/2013 au 31/12/2015

Le montant à payer a été confirmé par une reconnaissance de dette à la date du 04/09/18 pour un montant de 140 628 DT.

## **SOCIETE ADVANCED E-TECHNOLOGIES SA**

### **Rapports du commissaire sur les comptes Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018**

#### **I - RAPPORT GENERAL**

*1) Messieurs les actionnaires de la société Advanced e-Technologies SA,*

##### **I.1. Rapport sur les états financiers**

###### ***I.1.1. Opinion***

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 14 octobre 2016, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société « Advanced e-Technologies SA » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Ces Etats Financiers font ressortir un total bilan de 7 688 829 TND et des capitaux propres négatifs de 4 859 526 TND, y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à 2 287 178 TND.

A notre avis, les états financiers ci-joint présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la « Advanced e-Technologies SA » au 31 décembre 2018, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

###### ***I.1.2. Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### ***1.1.3. Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation***

Nous attirons l'attention sur la note 30 relative au tableau de variation des Capitaux propres qui indique que la société a subi une perte nette de 2 287 178 TND au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et que, à cette date, les passifs de la société excèdent de 4 859 526 TND le total de ses actifs.

Cette situation indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette situation.

### ***1.1.4. Questions clés d'audit***

Outre des questions traitées dans les sections « Fondement de l'opinion avec réserve » et « Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation », Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés d'audit qui doivent être communiqués dans notre rapport :

#### ***a- Evaluation des créances clients au 31 décembre 2018***

##### ***- Question clé d'audit***

Les créances sur les clients présentent un solde net de 4 967 389 TND.

Compte tenu de l'importance de cette rubrique, nous avons considéré la dépréciation des créances clients comme un point clé d'audit.

##### ***- Réponses apportées***

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en la revue de l'ancienneté des créances clients, l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture), l'existence d'éventuelles garanties ainsi que les éléments qualitatifs retenus par le Management.

#### ***b- Comptabilisation des flux liés aux fournisseurs***

##### ***- Question clé d'audit***

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 5 766 588 TND au 31 décembre 2018.

Nous avons considéré que la comptabilisation des flux liés aux fournisseurs est une question clé d'audit en raison de l'importance significative de cette rubrique dans les comptes de la société.

##### ***- Réponses apportées***

Dans le cadre de notre approche d'audit, nos diligences ont consisté notamment à :

- Apprécier les procédures de contrôle interne mises en place par la société dans le cadre des processus d'achats, d'investissements et de règlements fournisseurs ;
- Vérifier la conformité de l'application des dispositions contractuelles entre la société et ses fournisseurs ;

- Vérifier la concordance entre les bases des achats et la comptabilisation des flux liés aux fournisseurs par la société ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

#### **c- Prise en compte des revenus**

##### **- Question clé d'audit**

Les revenus de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élèvent à 9 980 708 TND contre un montant de 15 526 246 TND au 31 décembre 2017, représentant ainsi la quasi-totalité des produits d'exploitation de la société. La diminution de 5 545 538 TND vient suite à l'abandon de l'activité de commerce gros de matériel informatique et de téléphonie mobile courant 2018.

Nous avons considéré que la prise en compte de revenu est une question clé d'audit en raison du volume important des transactions de vente et leur importance significative dans les comptes de la société.

##### **- Réponses apportées**

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à :

- Apprécier les procédures de contrôle interne mises en place par la société dans le cadre du processus de prise en compte des revenus ;
- Vérifier la concordance entre les bases commerciales et les revenus comptabilisés par la société ;
- Réaliser un examen analytique détaillé des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et les réglementations y afférentes ; et
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies sur les revenus présentées dans les notes aux états financiers.

#### **d- Evaluation des stocks**

##### **- Question clé d'audit**

Les stocks, figurant au bilan au 31 décembre 2018 pour un montant brut de 1 236 112 TND et provisionnés à hauteur de 584 229 TND, ce qui fait un montant net de 651 884 TND, représentent un des postes les plus importants du bilan.

##### **- Réponses apportées**

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en :

- La revue des états de mouvements des stocks solution et distribution ;
- L'assistance aux inventaires physiques de fin d'année ;
- L'examen de la valorisation des différentes catégories de stock en recalculant les coûts retenus au niveau du système d'information et en s'assurant de la continuité de son application sur toute la période ;
- La vérification du correct rattachement des ventes et achats de fin d'exercice 2017 et début de 2018 à la bonne période ; et
- La revue des hypothèses et modalités de calcul des provisions pour dépréciation des stocks.

### ***1.1.5. Rapport du Conseil d'Administration***

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### ***1.1.6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers***

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### ***1.1.7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute

déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## **I.2. Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### ***I.2.1. Efficacité du système de contrôle interne***

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des Etats Financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers.

### ***I.2.2. Respect des délais légaux de publication et de tenue de l'assemblée générale***

La société n'a pas respecté les délais légaux de publication et de divulgation des informations financières relatives aux états financiers individuels au 31 décembre 2018 et aux états financiers semestriels au 30 juin 2018, tels que prévus au niveau des articles 3, 3 bis, 3ter, 3 quater, 21 et 21 bis de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par les textes subséquents.

Par ailleurs, la société n'a pas respecté les dispositions de l'article 275 du code des sociétés commerciales relatif au délai de tenue de l'assemblée générale ordinaire, qui doit se réunir au moins une fois par année et dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice comptable, et ce notamment pour approuver les comptes de l'exercice écoulé.

### ***1.2.3. Application de l'article 388 du code des sociétés commerciales***

Suite aux pertes cumulées comme indiqué dans le point « Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation », les états financiers font apparaître des fonds propres inférieurs à la moitié du capital social. Compte tenu que cette situation persiste depuis l'exercice antérieur, et conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales, le conseil d'administration est tenu de convoquer une assemblée générale extraordinaire dans les quatre mois suivant l'approbation des comptes de l'exercice 2017 afin de se prononcer soit sur la dissolution de la société ou sur la régularisation de la situation.

Le conseil d'administration, convoqué dans les délais, s'est réuni à cet effet à la date du 8 mai 2019 et a convoqué une assemblée générale extraordinaire pour le 10 octobre 2019 afin de statuer sur la continuité d'exploitation de la société.

### ***1.2.4. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur***

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

**Tunis, le 09 juillet 2019**

**Le commissaire aux comptes  
Horwath ACF**

**Noureddine BEN ARBIA**





## **SOCIETE ADVANCED E-TECHNOLOGIES SA**

### **Rapports du commissaire sur les comptes Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018**

#### **II – RAPPORT SPECIAL**

/)/)essieurs les actionnaires de la société Advanced e-Technologies SA,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice 2018.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

#### **A. Conventions et opérations nouvellement réalisées au cours de l'exercice 2018**

Votre conseil d'administration nous a informé des conventions et opérations suivantes conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

- Les ventes réalisées courant 2018 avec le client « Tuniphone » totalisent un montant toutes taxes comprises de 113 476 TND et se détaillent comme suit :

<i>Client</i>	<i>Nature</i>	<i>Montants en TTC</i>
Tuniphone	Ventes de matériel informatique & accessoires	4 798
Tuniphone	Ventes de matériel téléphonique & accessoires	108 408
Tuniphone	Ventes de lignes Ooredoo	51
Tuniphone	Ventes divers services	220
<b>Total</b>		<b>113 476</b>

- Les créances sur « Tuniphone » comptabilisées par AeTECH au 31 décembre 2018 s'élèvent à 2 432 580 TND.

- Les achats réalisés courant 2018 auprès du fournisseur « Tuniphone » totalisent un montant toutes taxes comprises de 1 293 648 TND et se détaillant ainsi :

<i><b>Fournisseur</b></i>	<i><b>Nature</b></i>	<i><b>Montants en TTC</b></i>
Tuniphone	Commissions recharges PDV	1 286 725
Tuniphone	Commissions Forfait Data et ADSL	711
Tuniphone	Achats matériels informatiques & accessoires	4 596
Tuniphone	Achats marchandises	631
Tuniphone	Fournitures de bureau	320
Tuniphone	Autres achats	665
<b>Total</b>		<b>1 293 648</b>

- Le solde du fournisseur « Tuniphone » comptabilisé par AeTECH au 31 décembre 2018 est débiteur pour un montant de 14 831 TND.
- Le compte courant de la société Eco Tech immobilière est créditeur pour un montant de 1 141 144 TND au 31 décembre 2018.

#### **A. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures**

- La société AeTECH a signé un contrat de location en date du 25 novembre 2012 avec la société Eco Tech Immobilière pour la location du siège situé à rue des entrepreneurs, Charguia 2, pour un montant mensuel de 13 550 TND avec une augmentation annuelle de 5%. La location a été consentie initialement pour la période allant du 25/11/2012 au 24/11/2014 et a été reconduite tacitement.
- Le montant du loyer relatif à l'exercice 2018 passé en charge de la société AeTECH est de 186 658 TND HT.
- Le solde du fournisseur Eco Tech Immobilière comptabilisé par AeTECH au 31 décembre 2018 s'élève à 669 588 TND.

#### **B. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants**

Les obligations et les engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération annuelle du Président Directeur Général a été fixée par décision du conseil d'administration du 26 juin 2002. Elle s'élève à la somme annuelle brute de 144 000 DT. La rémunération annuelle du Président Directeur Général a droit à une prime d'intéressement annuelle variable calculée à raison de 0,25% du chiffre d'affaires et 10% du résultat brut d'exploitation, et ce en vertu de la décision du conseil d'administration tenu le 03 juin 2006. Cette prime a été évaluée au cours de l'exercice 2018 à 24 952 TND. Il bénéficie en plus d'une voiture de fonction avec prise en charge des frais y afférents.

- L'administrateur salarié perçoit un salaire mensuel brut de 12 272 TND et bénéficie d'une voiture de fonction avec prise en charge des frais y afférents.

	<i>Président Directeur Général</i>		<i>Administrateur salarié</i>	
	<i>Charges de l'exercice</i>	<i>Passif au 31/12/2018</i>	<i>Charges de l'exercice</i>	<i>Passif au 31/12/2018</i>
Salaires bruts	146 036	8 514	142 140	-
Congés à payer	-	-	10 333	13 082
Primes annuelles	24 952	200 471	-	-

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 09 juillet 2019

**Le commissaire aux comptes**  
**Horwath ACF**

**Noureddine BEN ARBIA**



**Notes complémentaires aux rapports du commissaire  
Sur les comptes intermédiaires pour la période close le 31 décembre 2018**

**Note 1 : Définition de la mission**

Cette mission de commissariat aux comptes est confiée conformément aux dispositions des articles 258 et suivants du Code des Sociétés Commerciales et 16 et suivants de la loi n° 88-108 du 18 août 1988 portant refonte de la législation relative à la profession d'expert comptable.

Elle porte sur la certification de la régularité et de la sincérité des états financiers de la « Société Advanced e-Technologies SA » arrêtés au 31 décembre 2018. Elle est assurée conformément aux normes de révision comptable Généralement admises et les normes internationales d'audit de l'IFAC adoptées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie.

L'opinion exprimée résulte d'un examen, par sondage, des éléments justifiant les données contenues dans les états financiers ainsi que d'une appréciation des principes comptables suivis et des estimations significatives retenues par la direction.

Par ailleurs, et eu égard aux dispositions des articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales, notre mission comporte des diligences spécifiques visant à vérifier la régularité des conventions conclues entre la société et ses administrateurs, telles qu'elles nous sont notifiées par le Conseil d'Administration ou encore l'inexistence de telles conventions.

Ces vérifications ont essentiellement pour but de s'assurer :

- \* de l'équité entre les associés,
- \* d'une protection convenable des actifs de la société,
- \* de la régularité des transactions.

**Note 2 : Note sur l'organisation de la société**

Dans le cadre de notre mission, nous avons procédé à l'examen de l'organisation de la société et à une appréciation des procédures administratives et comptables en vigueur à la date de notre intervention.

Nos travaux ont été orientés notamment vers l'organisation comptable et les cycles les plus significatifs.

L'objectif recherché à travers ces travaux est de s'assurer que le contrôle interne fonctionne correctement et que le système d'information est adéquat et fonctionne de manière efficace permettant d'identifier, de classer, d'enregistrer et de communiquer les données conformément aux règles du système comptable tunisien et aux obligations légales.

Nos investigations nous ont permis de conclure que le système de contrôle interne et le système d'information sont dans leurs ensembles satisfaisants de par l'organisation interne de la société avec ses différentes compétences hiérarchiques et ses organes de contrôle.

**Note 3 : Note sur la conformité au système comptable des entreprises**

Les états financiers présentés ci-joints ont été établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Nous avons noté, à ce titre, l'utilisation par la société des normes comptables comme référentiel de base pour la préparation et la présentation des états financiers, aucune divergence significative n'a été relevée entre les normes comptables et les principes comptables retenus.